

ETABLISSEMENT CATHOLIQUE SAINT ANDRE

Maternelle - élémentaire

Reims, le 6 septembre 2019



« Ne vous inquiétez pas du lendemain. A chaque jour suffit sa peine. » MT 6-34

A tous les parents des élèves de l'école St André

Madame, Monsieur,

Cette rentrée 2019/2020 s'est très bien déroulée sous le soleil
et avec la bonne humeur de chacun.

Nous accueillons cette année 474 élèves de la Petite Section au CM2.

Voici la liste des enseignantes et leur niveau de classe :

classes	Enseignantes
Petite Section 1	Mme Vanessa Liegey
Petite Section 2	Mme Myriam Warin
Moyenne Section 1	Mme Sylvie Maltot
Moyenne Section 2	Mme Sandrine Regnault
Grande Section 1	Mlle Isabelle Martinet
Grande Section 2	Mme Brigitte Briois et Mme Marie-Amélie Goupil
CP A	Mlle Stéphanie Da Cunha
CP C	Mme Mathilde Garcia
CP/CE1	Mme Sylvie Pouply
CE1 A	Mme Nadège Palardelle
CE1 B	Mme Sandrine Jacquemin
CE2 C	Mme Sophie De Clercq et Valérie Dijon
CE2 A	Mme Aurélie Julé-Grosjean
CM1 B	Mme Rachel Gonçalves
CM1 / CM2	Mme Isabelle BONNARD supplée Mme Danida Trouvain en arrêt-maladie
CM2 A	Mme Virgine Leroy
CM2 B	Mmes Blandine Legros et Gaëlle Geoffroy
Enseignantes spécialisées	Mmes Emmanuelle Bouché et Caroline Fournaise

• Informations après les vacances d'été

- les classes de Brigitte Briois et Mme Marie-Amélie Goupil (GS2) ,de Sylvie Maltot (MS1) et de Caroline Fournaise ont été repeintes.
- les sanitaires et les vestiaires du gymnase de la rue Raymond Guyot sont en cours de rénovation complète.
- **Restauration des CP** : les élèves de CP déjeunent dans une nouvelle salle qui leur est réservée, ils sont servis à table. Pensez à leur fournir une serviette en tissu à leur nom dans une trousse.
- **L'accueil de TOUS les élèves des classes élémentaires se fait en classe dès 8 h 20 et jusque 8 h 30**, avec la présence de l'enseignante, sans passer par un temps dans la cour.

A partir du lundi 4 novembre, à la rentrée des vacances de la Toussaint,

le portail rouge des classes maternelles fermera à 8 h 30,

et non plus à 8 h 40.

Merci de bien vouloir vous ajuster à ce nouvel horaire.



- ***Au-delà de 8 h 30, un élève est en retard*** : il doit se présenter à l'accueil, il recevra un « billet de retard » à donner à son enseignante



le PLAN VIGIPIRATE renforcé

est toujours en vigueur ;

la sécurité aux abords des écoles est une priorité ; plusieurs mesures sont à respecter :

► l'arrêt et le stationnement des véhicules est interdit aux abords des écoles

► les attroupements sont à éviter devant les écoles

► des exercices de sécurité seront organisés comme chaque année (exercices incendie et de confinement)

Merci pour votre coopération.

- la municipalité de Reims nous offre de nouveau cette année un **kit scolaire** aux élèves de l'école, du CP au CM2 ; il a été donné à chaque élève cette semaine.

EcoleDirecte



Ecole directe

EcoleDirecte



Cette lettre d'informations sous forme papier sera la seule de l'année. En effet, chaque **nouveau parent d'élève** de l'école recevra un **code confidentiel**. Le code de l'année scolaire 2018/2019 reste le même pour les parents des élèves réinscrits. Celui-ci permettra de se connecter sur l'espace sécurisé de l'Etablissement afin de consulter les informations de l'école.

Les informations générales de l'école vous seront adressées le plus souvent possible par EcoleDirecte ; pour un contact concernant votre enfant, j'utiliserai l'adresse mail que vous nous avez communiquée, veuillez à la consulter régulièrement.



Ecole Directe

MODIFICATION du CALENDRIER SCOLAIRE

La matinée du mercredi 2 octobre sera travaillée,
au lieu de celle du mercredi 13 novembre précédemment citée.

Quelques rappels

• Entrées et sorties de l'école

→ **les élèves des classes maternelles** entrent de **8h20 à 8h40** et sortent à **16h30** par la **porte rouge**, au 35 rue Raymond Guyot. Ceci permet l'entrée et la sortie de votre enfant dans un climat serein, en toute sécurité.

→ **les élèves des classes de CP** sortent à **16h 35** par le **porche**

→ **les élèves des classes de CE1 et de CE1/CE2** sortent à **16h 40** par le **porche**

→ **les élèves des classes de CE2** sortent à **16h45** par le **porche**

→ **les élèves des classes de CM1 et de CE2/CM1** sortent à **16 h 40** par le **portail vert**

→ **les élèves des classes de CM2** sortent à **16 h 45** par le **portail vert**

→ Etude des classes élémentaires

Vous pouvez venir chercher votre enfant en étude, du CP au CM2,

soit à 17 h 30 devant la classe de l'étude,

soit à 18 h sous le porche de la rue Raymond Guyot, les surveillantes d'étude les y accompagnent



Aucune reprise d'enfant n'est possible entre 17h30 et 18h00

pour que votre enfant ait un réel temps de travail de 30 minutes minimum.



→ Garderie des élèves de maternelle

Votre enfant reste à la garderie : vous pouvez venir le chercher à **partir de 17h30**. Ainsi, il mange tranquillement le goûter préparé par l'établissement et peut avoir un moment de jeu.

Mme Petit veillera à ce qu'il ait ses vêtements, ses affaires avec lui, vous n'aurez ainsi **pas besoin de repasser par le couloir de sa classe**.



• **Le cahier de correspondance (cahier vert)** est mis en circulation pour chaque élève : il recevra les circulaires de l'établissement, les demandes de rendez-vous ou les informations de votre part ou de celle de l'enseignante. L'élève l'a en permanence dans son cartable. C'est un outil de communication.



• **Le site web de l'école** est mis à jour au minimum tous les 15 jours par Sara-Jane GILOTIN :

www.saint-andre-reims.org
onglet « ECOLE »



► Voici les dates des réunions de parents par classe :

Niveaux concernés	Date et horaire
Classes de PS	Samedi 28 septembre à 9 h
Classes de MS et GS	vendredi 27 septembre à 17 h 30
Classes de CP, CE1 et CE2	vendredi 20 septembre à 17 h 30
Classes de CM1 et CM2	jeudi 12 septembre à 17 h 30

Cette rencontre est vraiment importante pour votre enfant et pour nous, équipe pédagogique. C'est pourquoi nous comptons sur votre présence en prenant soin de vous organiser pour y assister sans votre enfant.



Vous avez la possibilité de prendre les rendez-vous individuels auprès de l'enseignante de votre enfant, tout au long de l'année, surtout n'hésitez pas.

De plus, entre janvier et mars 2019, les enseignantes vous proposeront une rencontre individuelle systématique ; un planning sera en place à l'accueil.

Voici les dates essentielles à retenir pour cette première période

Aux parents des nouveaux élèves

Merci de déposer au plus tard pour le mardi 10 septembre, au secrétariat, le certificat de radiation délivré par l'école de l'an dernier et le dossier scolaire de votre enfant

Conformément aux Instructions Officielles de l'Education Nationale, des EVALUATIONS NATIONALES auront lieu du 16 au 28 septembre pour les élèves de CP et de CE1.

Ateliers du midi (de 12h30 à 13h15)

Les **élèves demi-pensionnaires 4 jours** intéressés par l'un de ces ateliers du midi, pourront s'y inscrire, les circulaires seront données en classe lundi 9 septembre. Ils auront lieu du 7 octobre 2019 au 9 avril 2020



- **tennis de table pour les CE1, CE2 , CM1 et CM2**
- **échecs pour les CP, CE1, CE2 et CM1**
- **chorale du CP au CM2**



Mardi 17 septembre à 18 h 30 : Assemblée Générale de l'APEL

Jeudi 19 et vendredi 20 septembre : le Père Lange partagera un temps pastoral avec tous les élèves de l'école.

Jeudi 26 septembre : rendez-vous à l'église St André pour la célébration de toutes les classes.

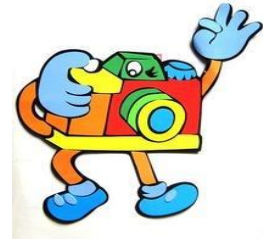
Vous êtes cordialement invités à vous joindre à nous...
à 10 h avec toutes les classes



Lundi 30 septembre à 17 h : Commission Pastorale de l'école

La **photo scolaire individuelle** se déroulera le **lundi 30 septembre ; et le jeudi 3 octobre pour les frères et sœurs, et les absents.**

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit photographié individuellement ou avec son frère, sa sœur dans l'école, merci d'en informer l'enseignant(e) par écrit.



Mardi 8 octobre : date limite pour le retour des bulletins d'abonnements éditions **BAYARD**, **ECOLE DES LOISIRS** et **MILAN**

Samedi 5 octobre : **course d'endurance UGSEL** pour les élèves des classes élémentaires au Parc de Champagne. Tous s'y préparent avec leur enseignante.

C'est un temps scolaire obligatoire.



Du vendredi 18 octobre à 16 h 30 au lundi 3 novembre à 8 h 20 :

Vacances de la Toussaint



Si vous avez besoin de me rencontrer, vous pouvez compter sur ma disponibilité, je vous demande de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de Sara-Jane GILOTIN ou de moi-même.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez à notre établissement et à l'équipe pédagogique et, en espérant répondre au mieux à vos attentes, je vous assure de notre entière collaboration.

La directrice,
Mme A. ROSESCOU.